

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 409X-CA-6224

concernant l'octroi d'un contrat de travaux de construction pour l'aménagement des laboratoires du programme en écologie et environnement

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent neuvième réunion (extraordinaire) tenue le jeudi 10 mai 2018 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec* et l'article 2 du *Règlement général 4* : « Pouvoirs des instances statutaires »;

ATTENDU l'article 56 du *Règlement général* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU le début des cours du programme de baccalauréat en écologie et environnement à la session d'automne 2018;

ATTENDU l'appel d'offres public paru sur le babillard électronique SÉAO entre le 23 mars 2018 et le 3 mai 2018;

ATTENDU le rapport du comité d'évaluation concernant l'analyse des soumissions et la recommandation de retenir la proposition de l'entreprise Boless inc.;

ATTENDU que l'entreprise Boless inc. a soumis le meilleur prix;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Frédérique Delisle,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le contrat de travaux de construction pour l'aménagement des laboratoires du programme en écologie et environnement à l'entreprise Boless inc. au montant 1 117 600 \$ avant taxes;

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Lucie Villeneuve
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique
Secrétaire de l'instance statutaire

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 409X-CA-6225

concernant la création du Vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme et du Service des relations de travail

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent neuvième réunion (extraordinaire) tenue le jeudi 10 mai 2018 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU la croissance qu'a connue l'UQO au cours des dernières années, notamment à son campus de Saint-Jérôme;

ATTENDU l'importance de revoir la structure de gouvernance au campus de Saint-Jérôme afin de répondre adéquatement et efficacement aux besoins actuels et à venir;

ATTENDU la résolution 344-CE-2718 de la commission des études;

ATTENDU le support requis par les gestionnaires de l'UQO dans l'application des différentes conventions collectives;

ATTENDU les explications et les recommandations du recteur;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Samantha Villeneuve, appuyée par madame Lyse Ricard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER

- la création, d'ici le 1^{er} juillet 2018, du Vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme;
- l'abolition, d'ici le 1^{er} juillet 2018, du Vice-rectorat adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides;
- la création, au 1^{er} juillet 2018, du Service des relations de travail.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Original signé par :

Me Lucie Villeneuve
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique
Secrétaire de l'instance statutaire

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 409X-CA-6226

concernant les modifications au plan des effectifs pour l'année 2018-2019

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent neuvième réunion (extraordinaire) tenue le jeudi 10 mai 2018 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU le plan des effectifs au 30 juin 2018;

ATTENDU la « situation budgétaire 2017-2018 et les orientations budgétaires 2018-2019 de l'Université du Québec en Outaouais » présentées au conseil d'administration du 4 décembre 2017;

ATTENDU le document « Présentation du budget de fonctionnement » déjà déposé au conseil d'administration;

ATTENDU l'adoption du budget de fonctionnement pour l'année 2018-2019;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Frédérique Delisle, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER les modifications suivantes au plan des effectifs pour l'année 2018-2019 :

Au 1^{er} juillet 2018 :

- 1. d'abolir** un (1) poste-cadre de vice-rectrice adjointe ou de vice-recteur adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides à Saint-Jérôme;
- 2. d'abolir** un (1) poste-cadre de directrice adjointe ou de directeur adjoint aux relations de travail au Service des ressources humaines à Gatineau;
- 3. d'abolir** un (1) poste bureau du personnel de soutien de secrétaire de direction au Vice-rectorat adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides à Saint-Jérôme;
- 4. de créer** un (1) poste-cadre supérieur de vice-rectrice ou de vice-recteur au Vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme à Saint-Jérôme;
- 5. de créer** un (1) poste-cadre de directrice ou de directeur au Service des relations de travail à Gatineau;
- 6. de créer** un (1) poste bureau du personnel administratif d'assistante administrative ou d'assistant administratif au Vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme à Saint-Jérôme;

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 409X-CA-6226

concernant les modifications au plan des effectifs pour l'année 2018-2019

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent neuvième réunion (extraordinaire) tenue le jeudi 10 mai 2018 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

7. **de modifier** le rattachement de huit (8) postes bureau du personnel de soutien d'agente ou d'agent de soutien administratif à la gestion des études et de deux (2) postes bureau du personnel de soutien de secrétaire du Vice-rectorat adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides à Saint-Jérôme au Vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme à Saint-Jérôme.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Original signé par :

Me Lucie Villeneuve
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique
Secrétaire de l'instance statutaire

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 409X-CA-6227

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences administratives

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent neuvième réunion (extraordinaire) tenue le jeudi 10 mai 2018 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution 408-CA-6216 adoptée le 23 avril 2018;

ATTENDU la nécessité d'être détenteur d'un permis de travail de Citoyenneté et Immigration Canada;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Sylvie B. de Grosbois, appuyée par madame Louise Briand,

IL EST RÉSOLU :

D'AJOUTER à la résolution 408-CA-6216 « sous réserve des exigences relatives à l'obtention d'un permis de travail de Citoyenneté et Immigration Canada, et ce, avant la date d'entrée en fonction » au paragraphe suivant :

« **D'EMBAUCHER** monsieur Djerry Charli Tandja Mbianda à titre de professeur régulier au secteur disciplinaire "Finance et économie" au Département des sciences administratives, pour un contrat d'une durée de deux (2) ans débutant le 1er mai 2018 et se terminant le 30 avril 2020, sous réserve des exigences relatives à l'obtention d'un permis de travail de Citoyenneté et Immigration Canada, et ce, avant la date d'entrée en fonction ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Lucie Villeneuve
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique
Secrétaire de l'instance statutaire

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 409X-CA-6228

concernant l'engagement et l'affectation d'un directeur au Service des technologies de l'information

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent neuvième réunion (extraordinaire) tenue le jeudi 10 mai 2018 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste de directrice ou d'un directeur au Service des technologies de l'information;

ATTENDU le Chapitre 6 « Contrat d'un cadre » du Protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et l'Association des cadres de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU qu'un processus de dotation a été mis en place et qu'un affichage interne et externe le 9 mars 2018 ainsi qu'une annonce dans les éditions des 17 et 24 mars 2018 du *Journal Le Droit* ont été effectués;

ATTENDU qu'un comité de sélection a été formé et que ce dernier a analysé les candidatures et a reçu les personnes retenues en entrevue;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

ATTENDU les explications et la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Rokia Missaoui,

IL EST RÉSOLU :

D'ENGAGER monsieur Martin Thibert à titre de cadre à l'Université du Québec en Outaouais pour un premier contrat de deux ans débutant le 1^{er} juin 2018;

D'AFFECTER monsieur Martin Thibert au poste de directeur au Service des technologies de l'information;

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour procéder à l'engagement et à l'affectation de monsieur Martin Thibert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Lucie Villeneuve
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique
Secrétaire de l'instance statutaire

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 409X-CA-6229

concernant l'affectation de madame Sylvie Boucher de Grosbois au poste de vice-rectrice au développement du Campus de Saint-Jérôme

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 409^e réunion (extraordinaire) tenue le jeudi 10 mai 2018 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU la création du poste de vice-rectrice ou vice-recteur au développement du campus de Saint-Jérôme;

ATTENDU la nécessité de procéder à la dotation du poste;

ATTENDU que le poste de vice-rectrice ou vice-recteur au développement du campus de Saint-Jérôme n'est encadré par aucun règlement, bien qu'étant un poste à caractère académique;

ATTENDU que madame Sylvie de Grosbois a manifesté son intérêt à occuper le poste de vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme;

ATTENDU que madame Sylvie de Grosbois occupe déjà un poste requérant une consultation en vertu du *Règlement concernant la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, de vice-recteur adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides, de doyen des études et de doyen de la recherche*, et ce jusqu'au 13 mars 2021;

ATTENDU que madame de Grosbois a occupé le poste de vice-rectrice adjointe à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides;

ATTENDU la recommandation du recteur de nommer madame Sylvie de Grosbois au poste de vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme;

ATTENDU le profil de madame Sylvie Boucher de Grosbois, sa scolarité, ses parcours professionnels et académiques, tant en enseignement qu'en recherche, qui en font une candidate possédant les qualités et les aptitudes requises pour assumer cette importante fonction au sein de l'Université, tel qu'il appert de son curriculum vitae;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Harrison, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

D'AFFECTER madame Sylvie Boucher de Grosbois au poste de vice-rectrice au développement du Campus de Saint-Jérôme;

D'AFFECTER madame Sylvie Boucher de Grosbois pour un premier mandat débutant le 1^{er} juillet 2018 et prenant fin le 13 mars 2021;

DE MANDATER le recteur pour fixer les conditions d'embauche conformément aux dispositifs règlementaires applicables.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Original signé par :

Me Lucie Villeneuve
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique
Secrétaire de l'instance statutaire

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 409X-CA-6230

concernant l'adoption de la convention collective de travail entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent neuvième réunion (extraordinaire) tenue le jeudi 10 mai 2018 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU le *Règlement général 6* : Ressources humaines de l'Université du Québec;

ATTENDU l'échéance de la convention collective des professeures et des professeurs de l'Université du Québec en Outaouais survenue le 30 avril 2015;

ATTENDU l'entente de principe intervenue le 9 mars 2018 entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la résolution de l'Assemblée générale du Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais acceptant ladite entente de principe;

ATTENDU le projet de convention reflétant ladite entente;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Harrisson, appuyée par madame Samantha Villeneuve,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER la convention collective de travail entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais pour la période du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2022;

DE MANDATER le recteur et la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche pour signer ladite convention collective pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Lucie Villeneuve

Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique

Secrétaire de l'instance statutaire